



REGLEMENT DU TOURNOI

14 SEPTEMBRE 2025

Article 1 : ORGANISATION

Le club Nort Athlétic Club de tennis de table (NAC TT) organise son tournoi régional, le 14 septembre 2025, homologué par la Fédération française de Tennis de table sous le numéro : 2250/2025-R
L'épreuve est assujettie aux règlements fédéraux en vigueur, complétés par le présent règlement.
Le tournoi se déroulera à l'adresse suivante :

Salle des Orionnais
Rue des Orionnais
44390 NORT SUR ERDRE

Les juges-arbitres seront Jean-Yves Leman et Jacques Barraud, assisté des membres du club.

Contact : Romain Clouet / 07.87.75.38.15 / contact.nactt@gmail.com

Article 2 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions et le règlement se feront sur le site www.nactt.fr via le formulaire Pay Asso.

La date limite des inscriptions est fixée au 12 septembre 2025 à minuit.

Le tirage au sort sera effectué le samedi 13 septembre 2025 à 16h00 par le juge-arbitre à la salle des Orionnais à Nort sur Erdre.

Tarif des engagements : 1 tableau 8€, 2 tableaux 15€

Selon l'accord du juge-arbitre du tournoi, un 3^{ème} tableau sera éventuellement possible le jour du tournoi.

Article 3 : TABLEAUX et DOTATIONS

Les inscriptions seront limitées à 2 tableaux par joueur.

Les tableaux sont mixtes, sauf le tableau H, réservé aux féminines.

Le tableau jeunes est limité à 800 points maximum et est réservé aux poussins, benjamins, minimes et cadets.

Les poussins ne peuvent participer qu'au tableau G.

Une récompense de 90€ sera attribuée au club le plus représenté, excepté le club organisateur.

Les lots seront remis à la fin de chaque tableau concerné. Les lots non-réclamés seront acquis au NAC TT.

Tableau	Début	Fin estimée	Classements	Places	1er	2ème	3ème	4ème
A	8h30	16h30	500-799 pts	60	50 €	30 €	10 €	10 €
B	9h30	17h30	500-1199 pts	60	70 €	50 €	30 €	30 €
C	10h30	18h00	500-1799 pts	48	100 €	80 €	60 €	60 €
D	12h00	18h30	500-1399 pts	60	80 €	60 €	40 €	40 €
E	13h00	19h30	500-999 pts	60	60 €	40 €	20 €	20 €
F	14h00	20h00	500-1599 pts	48	90 €	70 €	50 €	50 €
G	14h00	18h00	Jeunes	24	BA 50€	BA 30€	BA 10€	BA 10€
H	15h00	18h00	TS féminines	15	120 €	100 €	80 €	80 €
I	15h00	21h00	TS hommes	48	120 €	100 €	80 €	80 €

BA = Bon d'achat

Article 4 : REGLEMENT

Application des règlements de la FFTT.

En cas de forfait non-excuse ou d'absence non excusée, la commission sportive compétente, Fédérale ou ligue, appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points du classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

La tenue sportive et la licence sont obligatoires.

Les balles, de couleur blanche, de marque Gewo, seront fournies par l'organisation et devront être remises à la table d'arbitrage après chaque match.

Tout joueur absent après le 3^{ème} appel de son nom sera éliminé.

Le perdant de chaque partie est tenu d'arbitrer la partie suivante.

Seul le juge-arbitre est habilité à modifier le présent règlement s'il le juge nécessaire.

Les joueurs devront impérativement être licenciés le jour de leur inscription (Licence 2025-2026).

Article 5 : INFRASTRUCTURES

- Salle :

Le NAC TT met à votre disposition 24 tables destinées à la compétition, dans des aires de jeu de 10mx5m environ, avec table d'arbitrage, chaises et marqueurs.

Les gradins et vestiaires avec douches sont également à disposition.

- Restauration :

Une buvette et une restauration seront à disposition des participants pendant toute la durée du tournoi.

Le club de Nort sur Erdre décline toute responsabilité en cas de perte, vols ou blessures pendant le tournoi.

Le représentant de l'organisateur
M. Romain Clouet

Le juge-arbitre du tournoi
M. Jean-Yves Leman